

Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :

OCDE 2012, « Inégalités de revenus et croissance : le rôle des impôts et des transferts », *OCDE Département des Affaires Économiques, Note de politique économique*, n° 9, janvier 2012.

**NOTE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE n° 9 DU
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**

INÉGALITÉS DE REVENUS ET CROISSANCE : LE RÔLE DES IMPÔTS ET DES TRANSFERTS



Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

© OCDE (2012)

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org.

INÉGALITÉS DE REVENUS ET CROISSANCE : LE RÔLE DES IMPÔTS ET DES TRANSFERTS

- L'inégalité des revenus avant impôts et transferts résulte essentiellement de la dispersion des salaires ainsi que du nombre d'emplois à temps partiel et de personnes sans emploi. Malgré leur plus forte dispersion, les revenus des travailleurs indépendants et les revenus du capital jouent un rôle moindre.
- Les systèmes d'impôts et de transferts aux ménages réduisent l'inégalité des revenus dans tous les pays. En moyenne, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les trois quarts de la réduction des inégalités sont dus aux transferts, le reste aux impôts directs payés par les ménages.
- Dans certains pays, les transferts monétaires sont d'un faible montant mais fortement ciblés sur les plus démunis. Dans d'autres, les transferts sont plus élevés mais redistribuent pour l'essentiel les revenus sur le cycle de vie de l'individu plutôt qu'entre les personnes.
- L'impôt sur le revenu des personnes physiques est généralement progressif, alors que les impôts sur la consommation et les impôts sur la détention ou l'occupation du patrimoine immobilier absorbent souvent une part plus importante des revenus courants des plus démunis.
- Certaines réformes des systèmes d'impôts et de transferts comportent un double dividende dans la mesure où elles pourraient contribuer à réduire les inégalités et à promouvoir la croissance du revenu par tête. En particulier, la réduction des dépenses fiscales, mesures qui avantagent les catégories les plus aisées, contribue à la réalisation des objectifs d'équité tout en permettant une réduction des taux marginaux d'imposition qui favorise la croissance.
- D'autres réformes fiscales peuvent comporter des arbitrages entre ces deux objectifs. La modification de la structure fiscale au profit des impôts qui provoquent le moins de distorsions – notamment en taxant davantage la consommation plutôt que les revenus du travail – améliorerait l'incitation à travailler, à épargner et à investir mais renforcerait les inégalités – du moins à un moment donné.

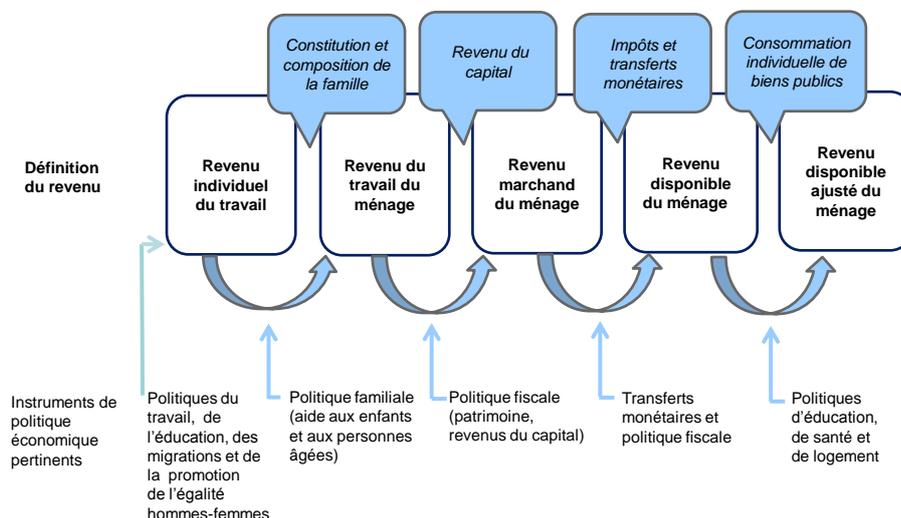
Comprendre les inégalités

1. Ce qui compte finalement pour tout un chacun, c'est le revenu après impôts et transferts qui détermine ses possibilités de consommation. L'indicateur le plus approprié et le plus global dont on dispose concernant le revenu est le revenu disponible des ménages ajusté en fonction des transferts en nature opérés par le secteur public, tels que les dépenses publiques d'éducation et de santé. Ce concept de revenu, qu'il serait souhaitable d'ajuster encore pour tenir compte des impôts indirects, subit l'influence de facteurs divers, qui sont résumés dans le graphique 1. Les indicateurs de la répartition des revenus sont examinés dans l'encadré 1.

2. Cette note de politique économique couvre deux de ces cinq concepts de revenu – revenu marchand des ménages et revenu disponible des ménages, dans la mesure où ce sont les plus significatifs pour la détermination des inégalités de revenus. Elle met l'accent sur l'inégalité à un moment donné. Les problèmes posés par les différents aspects de l'inégalité seraient peut-être moins aigus si on les envisageait dans la perspective d'une vie entière, les fluctuations de revenus au fil du temps n'étant pas prises en compte ici. Ainsi les impôts sur la consommation et les impôts fonciers

sont souvent moins régressifs si on les envisage dans l’optique d’une vie entière plutôt que dans celle de la répartition des revenus courants à un moment donné. Une telle analyse n’est guère possible en raison de l’absence de séries de données harmonisées au niveau international concernant les revenus sur la vie entière.

Graphique 1. Le passage du revenu individuel du travail au revenu disponible ajusté des ménages



Encadré 1. Indicateurs de la répartition des revenus

Les indicateurs d'inégalité des revenus relèvent de deux catégories : des indicateurs synthétiques constitués par un seul nombre tels que l'indice de Gini et des informations sur la distribution des revenus en des points donnés comme les parts du revenu ou les ratios entre les différents centiles. Les indicateurs synthétiques constitués par un seul nombre indiquent la distribution pour l'ensemble de l'éventail des revenus. L'indice de Gini s'échelonne entre zéro (égalité parfaite) et un (un individu ou un ménage perçoit l'ensemble des revenus et les autres ne perçoivent rien). Le coefficient de concentration est une variante de l'indice de Gini, la seule différence étant que les individus ne sont pas classés en fonction de la valeur des gains qu'ils perçoivent mais de leur revenu disponible ajusté. Les parts de revenu ou ratios entre les différents centiles donnent une indication de l'inégalité pour des points spécifiques de la répartition des revenus en comparant par exemple les revenus du 90^e centile à ceux du 10^e centile.

Ces indicateurs d'inégalité sont appliqués aux enquêtes normalisées sur les ménages, qui sont regroupées dans la base de données de l'OCDE sur la répartition des revenus et la pauvreté. Malgré l'harmonisation, la base de données comporte des limites : *i*) les plus riches s'abstiennent souvent de répondre et lorsqu'ils le font, ils ont tendance à sous-évaluer leurs revenus, alors que les plus pauvres sont parfois trop marginalisés pour répondre ; *ii*) les taux de non-réponse et de déclarations erronées varient selon les pays ; *iii*) les données concernant les revenus n'incluent pas certains éléments tels que la production à domicile et les valeurs locatives imputées ; *iv*) les revenus des ménages et les impôts sur le patrimoine ainsi que les cotisations sociales versées par les salariés sont inclus mais les cotisations de sécurité sociale versées par les employeurs, les impôts indirects et les impôts sur les bénéfices des sociétés ne le sont pas, ce qui rend difficile l'établissement de comparaisons internationales concernant l'importance et l'incidence des systèmes fiscaux sur la base d'enquêtes auprès des ménages.

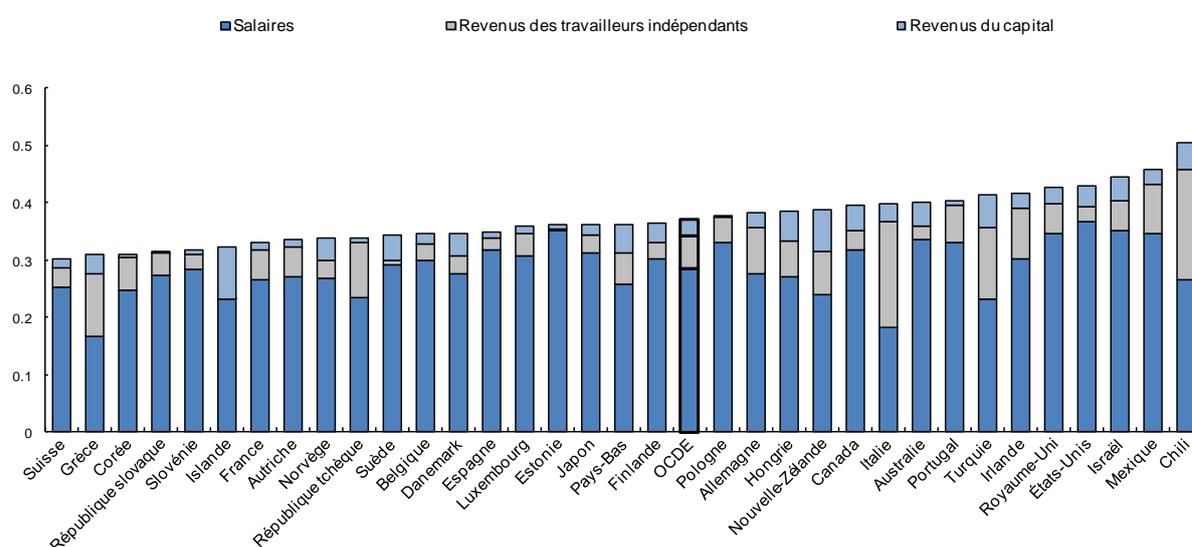
Avant impôts et transferts, la dispersion des revenus s'explique surtout par la situation sur le marché du travail

3. On observe d'importantes différences entre les pays pour ce qui est du degré d'inégalité des revenus du travail. L'inégalité des revenus du travail résulte dans une large mesure des différences de

taux de salaire, du nombre d'heures travaillées et du taux d'inactivité. Le revenu marchand total, qui inclue aussi les revenus du capital et des travailleurs indépendants, est plus inégalement réparti que les revenus du travail. Cependant, comme, dans l'ensemble, leur montant est plus faible, les revenus du capital et des travailleurs indépendants ne constituent pas un déterminant majeur de la dispersion du revenu marchand total des ménages dans la plupart des pays de l'OCDE. Les revenus du travail représentent en moyenne, dans les pays de l'OCDE, environ 75 % de la dispersion, à comparer avec 25 % seulement pour les revenus des travailleurs indépendants et les revenus du capital combinés (graphique 2).

Graphique 2. **L'inégalité des revenus du travail est le principal facteur de dispersion du revenu marchand des ménages**

Contributions au coefficient de concentration des revenus marchands de la population en âge de travailler à la fin des années 2000



Note : Les contributions à l'inégalité du revenu marchand global des ménages sont obtenues en multipliant les coefficients de concentration de chaque source de revenu par leur pondération dans le revenu marchand total. Les données concernant la Grèce, la Hongrie, le Mexique et la Turquie sont nettes d'impôt. Les données concernant la France et l'Irlande se réfèrent au milieu des années 2000.

Source : Bases de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté et sur les dépenses sociales.

Quels sont les déterminants des inégalités du revenu disponible des ménages ?

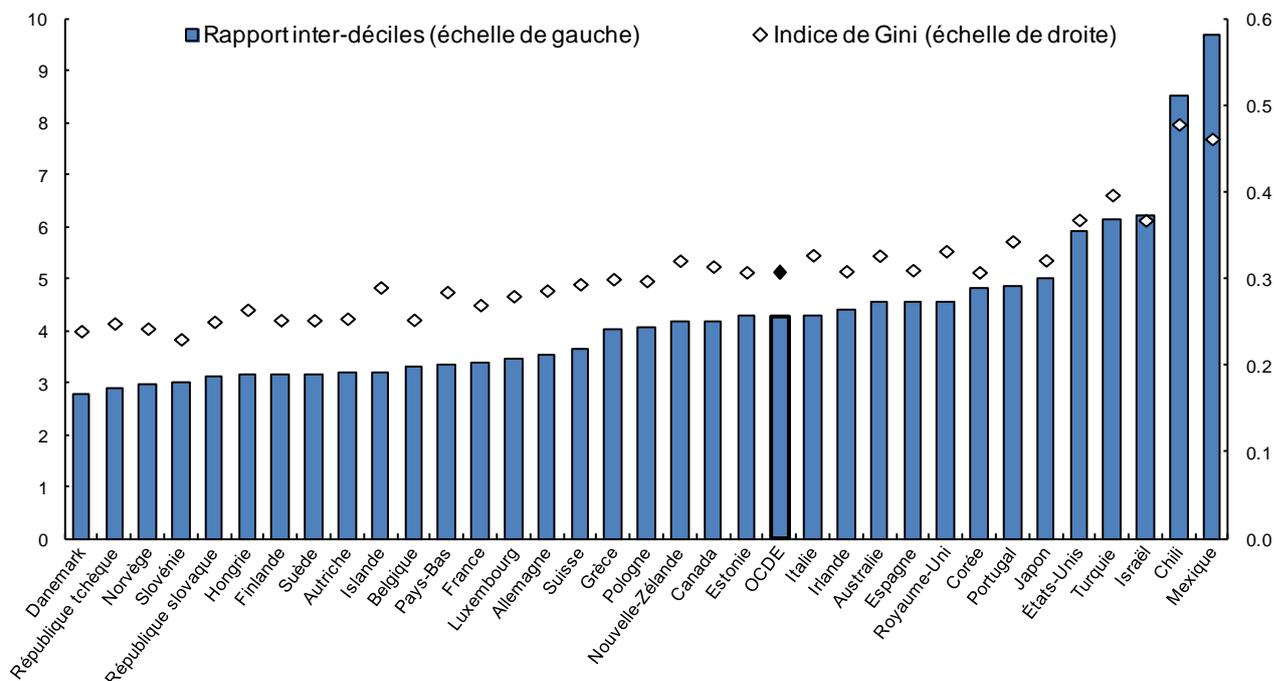
Les impôts et les transferts réduisent les inégalités dans tous les pays de l'OCDE

4. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, les inégalités de revenu après impôts et transferts, mesurées par l'indice de Gini, étaient inférieures d'environ 25 % à celles observées avant impôts et transferts à la fin des années 2000. Cela dit, la répartition des revenus après impôts et transferts sociaux varie encore beaucoup d'un pays à l'autre (graphique 3). En fait, après impôts et transferts sociaux, l'indice de Gini s'échelonnait entre moins de 0,25 en Slovaquie (faible inégalité) et 0,5 au Chili (forte inégalité). Les pays les plus inégalitaires avant impôts et transferts le restent généralement après, s'ils ont tendance à redistribuer davantage. Les centiles, qui permettent de classer les individus par ordre de revenu croissant, constituent un moyen intuitif d'évaluer l'éventail de la répartition des revenus. À la fin des années 2000, les revenus du 90^e centile, qui incluent les ménages fortunés, représentaient le triple des revenus du dixième centile, qui inclut les ménages les plus défavorisés, dans plusieurs pays d'Europe orientale et du Nord. Cependant, ce rapport restait supérieur à six pour le

Chili, Israël, le Mexique et la Turquie. Par ailleurs, les différences observées au niveau international dans la part des titulaires de revenus les plus élevés (99e centile) dans le revenu total sont très importantes, variant entre 4.5 % pour la Suède et 18.1 % pour les États-Unis.

Graphique 3. L'écart entre les riches et les pauvres est très prononcé dans certains pays

Revenu disponible des ménages : écart entre le 10e et le 90e centiles et indice de Gini à la fin des années 2000



Note : L'indice de Gini s'échelonne entre zéro (égalité parfaite) et un (un individu ou un ménage perçoit l'ensemble des revenus et les autres ne perçoivent rien). Pour la France et l'Irlande, les données se réfèrent au milieu et non à la fin des années 2000.

Source : Bases de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté et sur les dépenses sociales.

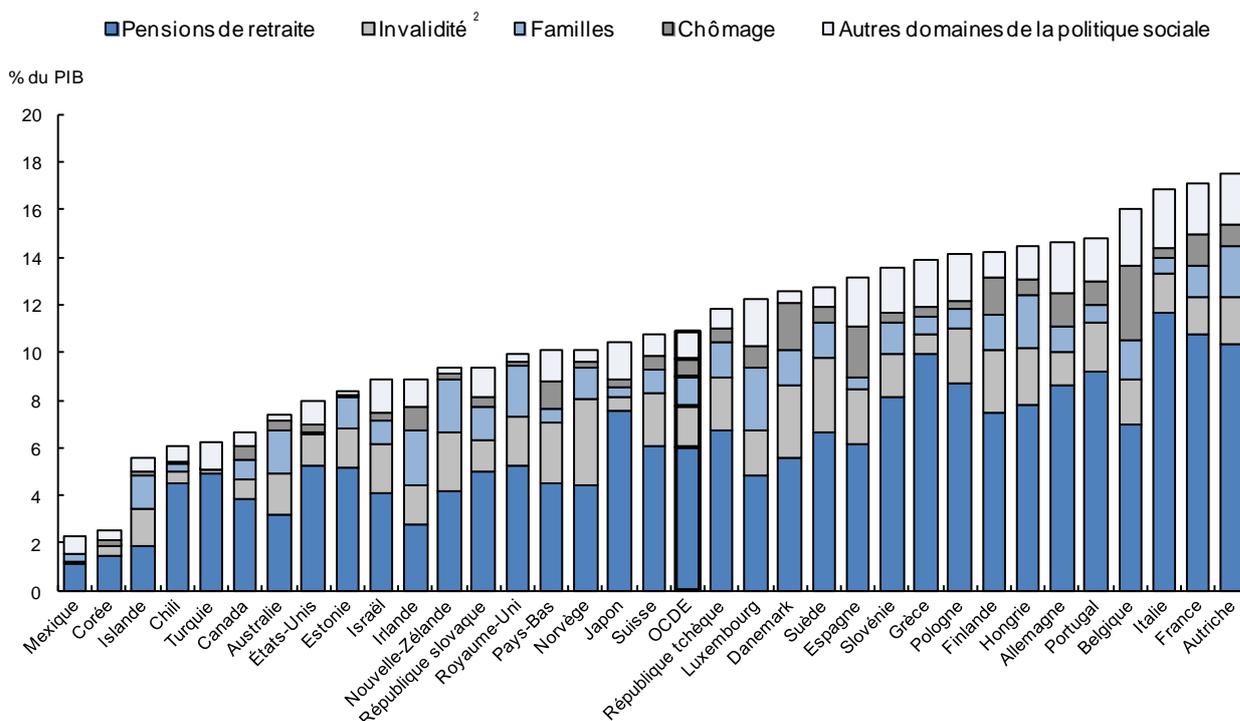
Certains pays ont largement recours aux impôts et aux transferts pour influencer sur la répartition des revenus

5. Les transferts monétaires – tels que les retraites, les indemnités de chômage et les prestations familiales – représentent en moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus des trois quarts de l'effet redistributif total, le quart restant correspondant aux impôts. Il existe d'importantes différences entre les pays membres quant au montant, à la répartition et à la progressivité des impôts et des transferts monétaires. En ce qui concerne les transferts, les retraites représentent la majeure partie de leur montant total dans la plupart des pays de l'OCDE mais non dans tous (graphique 4). Leur objet principal est de redistribuer les revenus sur la vie entière des individus – les titulaires de revenus élevés paient davantage de contributions mais recevront des retraites plus importantes. Par conséquent, les retraites n'ont souvent guère d'effet redistributif d'une personne à l'autre, mais ont essentiellement un effet redistributif sur l'ensemble de la durée de vie d'une même personne. Les autres transferts sont généralement plus progressifs, bien que l'importance de cette progressivité dépende de leur agencement, par exemple de l'importance relative des transferts forfaitaires par rapport à ceux qui sont liés au revenu. Dans la plupart des pays, les allocations familiales et les allocations logement sont soit universelles, soit liées aux ressources, et ont donc un impact redistributif plus fort entre les individus

que les prestations fondées sur le principe d'assurance, dont l'objet est de préserver le niveau de revenu obtenu dans le passé (c'est le cas des retraites et des allocations chômage).

Graphique 4. Les transferts monétaires varient fortement d'un pays à l'autre, mais les prestations versées aux personnes âgées, qui sont moins redistributives, représentent la part la plus importante

Transferts monétaires publics aux ménages, montant et composition¹, 2007



1. Ces données ne retiennent pas les dépenses privées obligatoires qui représentent une part importante du total des dépenses sociales dans certains pays (notamment en Allemagne, au Chili et en Suisse). De plus, les transferts monétaires publics mentionnés ici n'intègrent peut-être pas toujours la totalité des programmes et services fournis ou cofinancés par les collectivités locales. Les écarts de mesures peuvent être importants, en particulier dans les États fédéraux tels que le Canada.

2. Les dépenses au titre de l'invalidité comprennent les pensions d'invalidité et les congés maladie (accidents du travail et autres indemnités quotidiennes liées à des problèmes de santé).

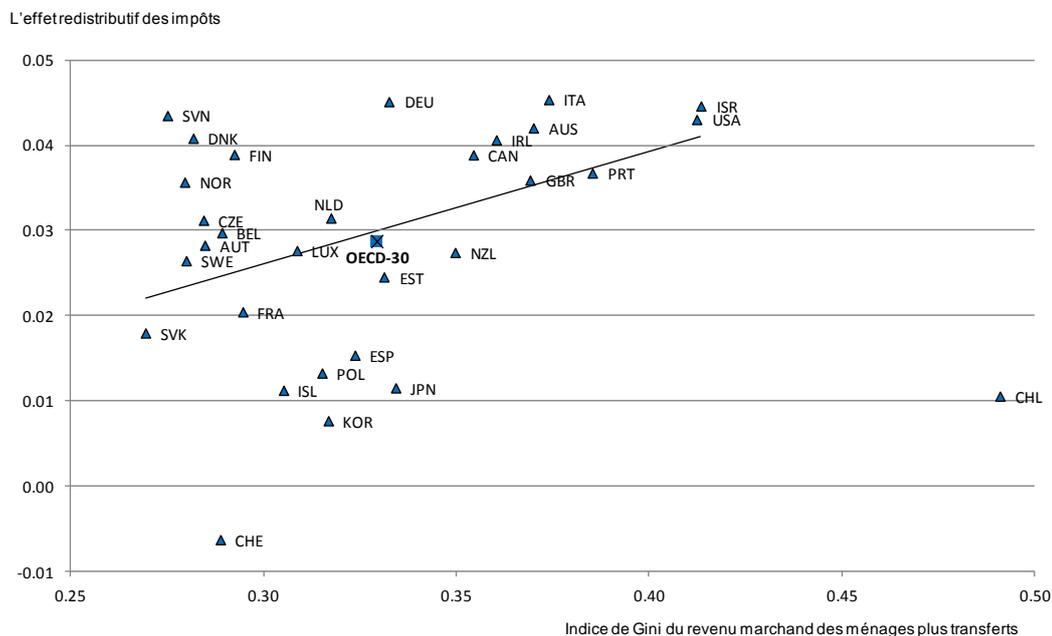
Source : Bases de données de l'OCDE sur les dépenses sociales.

6. L'effet redistributif de la fiscalité varie moins d'un pays à l'autre que les importantes différences des ratios impôts/PIB ne le suggèrent. En fait, certains pays à forte pression fiscale font apparaître une faible progressivité soit parce que : *i*) la structure fiscale met l'accent sur les impôts sur la consommation et les cotisations de sécurité sociale par rapport aux impôts sur le revenu des personnes physiques qui sont plus progressifs ; *ii*) la progressivité des barèmes d'imposition est limitée ; ou *iii*) cette progressivité est atténuée par les dépenses fiscales, dépenses qui profitent surtout aux groupes à hauts revenus. À la fin des années 2000, c'est en Allemagne, en Israël et en Italie (graphique 5, partie A) que l'effet redistributif des impôts sur les ménages était le plus élevé et en Suisse qu'il était et de loin le plus faible, suivie par le Chili, l'Islande et la Corée. Souvent, les pays où la répartition des revenus marchands est la plus inégalitaire procèdent à une redistribution plus forte par le biais des impôts sur les ménages que les pays moins inégalitaires.

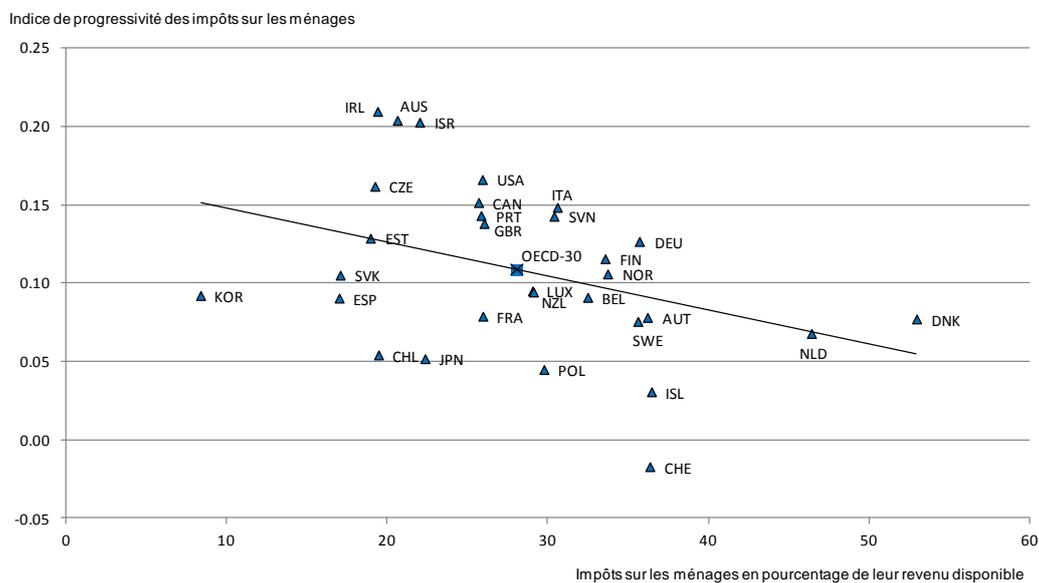
Graphique 5. Effet redistributif, montant et progressivité des impôts sur les ménages

À la fin des années 2000

A. Les pays inégalitaires ont tendance à pratiquer une redistribution plus forte au moyen des impôts sur les ménages



B. Les pays à fiscalité élevée ont tendance à appliquer des impôts moins progressifs sur les ménages



7. La progressivité des impôts sur les ménages varie peu d'un pays à l'autre malgré d'importants écarts entre les impôts perçus par les divers pays. À titre d'exemple, les impôts sur les ménages ont absorbé plus de 35 % du revenu disponible des ménages en Autriche, au Danemark et en Suède à la fin des années 2000 mais leur effet redistributif a été plus faible qu'en Australie, en Israël et aux États-Unis, pays caractérisés par un rapport impôts/revenus plus faible. Dans beaucoup de pays à fiscalité élevée, les impôts sont peu progressifs (graphique 5, partie B) – c'est particulièrement le cas au Danemark, en Islande et aux Pays-Bas. Par ailleurs, les impôts sur les ménages sont plus progressifs aux États-Unis que dans la plupart des pays de l'Union européenne. Cependant, certains pays (parmi lesquels le Chili, la Corée et le Japon) combinent une charge fiscale relativement basse avec une progressivité très faible.

Classification des pays en fonction de leurs sources d'inégalité

8. Les pays peuvent être regroupés selon leurs sources d'inégalité (graphique 6). Cela permet d'identifier les aspects de l'inégalité qui distinguent ces groupes et d'indiquer les choix politiques possibles pour réduire les inégalités. Cinq groupes ont été identifiés :

- i)* Les pays nordiques et la Suisse se caractérisent par une inégalité des revenus disponibles inférieure à la moyenne grâce à une faible disparité des salaires, en particulier au sommet de l'échelle, combinée avec un taux d'emploi élevé. Cependant, la part de l'emploi à temps partiel est supérieure à la moyenne dans tous ces pays (sauf en Suède) et contribue à l'inégalité des revenus du travail. Les prestations en espèces sont souvent universelles et les impôts sur les ménages ont tendance à être dans une large mesure proportionnels aux revenus, ce qui se traduit par une redistribution limitée.
- ii)* Dans huit pays d'Europe continentale (Belgique, Estonie, Finlande, France, Italie, République slovaque, République tchèque et Slovénie), l'inégalité qui résulte de la situation du marché du travail est légèrement inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE. La dispersion des salaires est faible par comparaison avec les autres pays mais les inégalités de rémunération des salariés sont induites par un faible taux d'emploi (en particulier dans le cas de la Belgique, de la France, de l'Italie et de la République slovaque). La forte concentration des revenus des travailleurs indépendants ou des revenus du capital a pour effet de rapprocher l'inégalité des revenus marchands des ménages de la moyenne de l'OCDE (sauf en République slovaque et en Slovénie). Toutefois, la part des impôts et des transferts monétaires dans le PIB est élevée, ce qui a pour effet de ramener l'inégalité des revenus disponibles des ménages à un niveau inférieur ou égal à la moyenne de l'OCDE.
- iii)* Dans sept autres pays d'Europe continentale (Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Hongrie, Luxembourg et Pologne) ainsi qu'en Corée et au Japon, les inégalités qui résultent de la situation du marché du travail sont égales ou supérieures à la moyenne de l'OCDE. Toutefois, les causes sous-jacentes sont variables. La dispersion des taux de salaires est élevée dans tous ces pays. Le taux d'emploi est également faible en Corée, en Espagne, en Grèce, en Hongrie, au Luxembourg et en Pologne, tandis que la part de l'emploi à temps partiel est élevée en Autriche et au Japon. Les transferts monétaires ont souvent un effet redistributif limité, dans la mesure où ils sont d'un faible montant (comme en Corée) ou relèvent dans une large mesure d'un système d'assurance et ne sont donc pas fortement progressifs (Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Hongrie, Japon et Pologne). Dans l'ensemble, la dispersion des revenus disponibles des ménages et le taux de pauvreté sont proches de la moyenne de l'OCDE.

- iv) Dans cinq pays anglophones (Australie, Canada, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni) et aux Pays-Bas, la part de l'emploi à temps partiel est élevée, ce qui se traduit par des inégalités des revenus du travail. En revanche, le taux d'emploi est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans tous ces pays à l'exception de l'Irlande, ce qui réduit les inégalités. Bien que d'un faible montant (pour tous les pays à l'exception des Pays-Bas), les transferts monétaires sont souvent plus ciblés et les impôts plus progressifs que dans les autres pays de l'OCDE et ont donc un effet redistributif appréciable. Les inégalités du revenu disponible des ménages sont cependant supérieures à la moyenne de l'OCDE dans tous ces pays, à l'exception des Pays-Bas.
- v) Le Chili, les États-Unis, Israël, le Mexique, le Portugal et la Turquie sont caractérisés par des inégalités supérieures à la moyenne résultant de la situation du marché du travail. Cela traduit une très forte dispersion des salaires jointe à un faible taux d'emploi (bien que les États-Unis constituent à cet égard une exception). Les revenus du capital et les revenus des travailleurs indépendants ont également tendance à ne concerner qu'un groupe restreint de ménages. Les transferts monétaires ont un effet redistributif limité, dans la mesure où ils sont d'un faible montant et relèvent dans une large mesure d'un système d'assurance. Le montant de la charge fiscale est également faible dans la plupart de ces pays, bien que certains systèmes soient plus progressifs que la moyenne observée dans la zone OCDE. Dans l'ensemble, les inégalités du revenu disponible des ménages comme le taux de pauvreté sont nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

Croissance et inégalité : alternatives et complémentarités dans le cadre des réformes des systèmes d'impôts et de transferts

9. Malgré d'abondants travaux théoriques sur les liens entre l'inégalité et la croissance, aucun consensus ne s'est dégagé et les données empiriques ne sont pas concluantes. Pourtant, les réformes structurelles spécifiques qui visent à relever le niveau de vie influent également sur la répartition des revenus. Ainsi les impôts et transferts n'affectent pas seulement la répartition des revenus ; ils affectent aussi le PIB par tête en influant sur l'emploi de la main-d'œuvre et la productivité. Certaines réformes fiscales apparaissent comme des choix « gagnant-gagnant » – en améliorant les perspectives de croissance tout en réduisant l'éventail des revenus. D'autres en revanche peuvent comporter un arbitrage entre ces objectifs.

La suppression de niches fiscales, accompagnée d'une réduction des taux marginaux d'imposition des revenus du travail favoriserait une croissance équitable

10. Certains choix de politique économique permettraient de promouvoir la croissance et de réduire les inégalités. Une réduction des dépenses fiscales, dont profitent surtout les groupes aux revenus les plus élevés (par exemple, les déductions applicables aux intérêts de prêts hypothécaires dans les pays qui n'imposent pas la valeur locative imputée des logements occupés par leurs propriétaires et les mesures d'incitation fiscale favorisant l'épargne-retraite), serait susceptible de favoriser à la fois une augmentation à long terme du PIB par tête en permettant une réduction des taux marginaux d'imposition et une répartition plus équitable des revenus. Une réduction des dépenses fiscales réduirait par ailleurs la complexité du système d'imposition et par conséquent, les coûts de discipline fiscale et de recouvrement de l'impôt. De plus, les allègements fiscaux – tels qu'une imposition réduite des gains en capital réalisés lors de la vente d'une résidence principale ou secondaire – faussent souvent l'affectation des ressources sans stimuler l'épargne et la croissance globale et profitent essentiellement aux groupes aux revenus les plus élevés. Les allègements fiscaux spécifiques peuvent également constituer des moyens d'évasion fiscale pour les titulaires de revenus

les plus élevés. En particulier, les allègements fiscaux applicables aux options d'achat d'actions et à l'intéressement des actionnaires ne sont guère justifiés. Dans ces cas, l'augmentation des impôts irait dans le sens d'une plus grande équité et permettrait une réduction des taux marginaux d'imposition des revenus du travail qui serait favorable à la croissance.

La réduction de la part des impôts progressifs dans le total des recettes fiscales pourrait renforcer les inégalités mais promouvoir la croissance

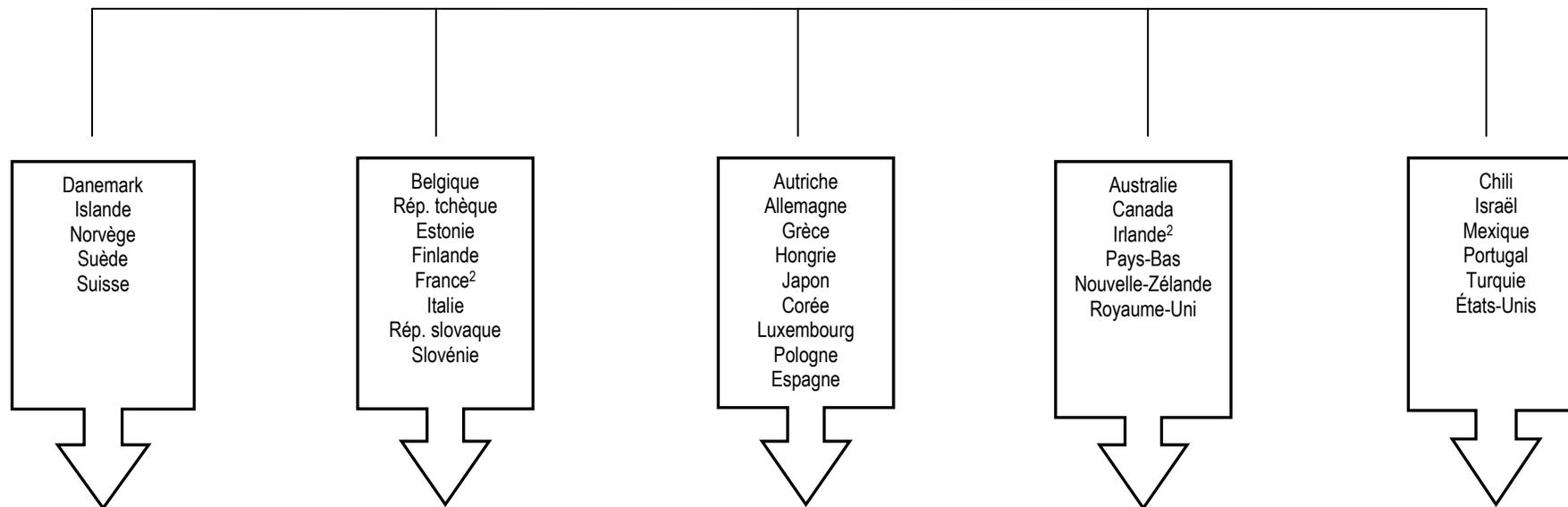
11. Certains impôts ont un effet plus défavorable que d'autres sur l'activité économique. Les impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés sont ceux qui provoquent le plus de distorsions, dans la mesure où ils ont des effets négatifs importants sur l'emploi de la main-d'œuvre, la productivité et l'accumulation du capital. La réduction de la part de ces impôts dans la structure fiscale au profit d'impôts récurrents sur la propriété immobilière (qui occasionnent le moins de distorsions) et d'impôts sur la consommation devrait donc permettre d'améliorer le niveau de vie. Toutefois, il faudra probablement procéder à un arbitrage avec l'objectif en matière de distribution des revenus dans la mesure où les impôts sur le revenu des personnes physiques sont progressifs alors que les impôts sur le patrimoine et les impôts sur la consommation sont au mieux neutres sur une vie entière. Des prestations sociales ciblées seraient susceptibles d'atténuer la rigueur de cet arbitrage.

L'effet des prestations sociales sur les inégalités de revenus et la croissance dépend de leur agencement

12. Les transferts sont généralement progressifs, bien que leur degré de progressivité dépende de leurs caractéristiques, c'est-à-dire de l'importance relative des transferts forfaitaires par rapport à ceux qui sont liés aux revenus. Les effets sur le PIB par tête dépendent par ailleurs de la question de savoir si les transferts portent préjudice à l'incitation à travailler en ayant des effets défavorables sur le nombre d'heures travaillées et les niveaux de revenus. Ce n'est pas nécessairement le cas si les prestations sont conçues de manière appropriée ou si elles sont accompagnées de mesures compensatrices. Par exemple, des allocations de chômage élevées mais dégressives peuvent n'avoir qu'un effet négatif limité sur l'incitation au travail lorsqu'une stratégie cohérente en faveur de l'emploi a été mise en place. De même, des taux élevés de remplacement des pensions de retraite n'ont pas forcément une forte incidence sur le maintien en activité des salariés âgés si le système est actuariellement neutre. Des prestations ciblées sont susceptibles d'avoir des effets incitatifs négatifs pour les personnes proches du niveau de revenu auquel les prestations sont supprimées mais ces effets peuvent être atténués en évitant les effets de seuil et les variations brutales correspondantes des taux marginaux effectifs d'imposition. Des transferts universels sont susceptibles d'avoir des effets incitatifs relativement moindres mais un prélèvement fiscal plus élevé est nécessaire pour les financer – qui, lui-même, entraîne des distorsions économiques.

Graphique 6. Groupes de pays présentant des sources d'inégalité similaires¹

Faible inégalité des revenus disponibles des ménages ← → Forte inégalité des revenus disponibles des ménages



Faible dispersion des revenus du travail (taux d'emploi élevé et faible dispersion des salaires). Les transferts monétaires sont souvent universels et les impôts ne sont pas fortement progressifs.

Dispersion moyenne des revenus du travail (faible variation des salaires, mais faible taux d'emploi ou taux élevé de travail à temps partiel). Forte concentration des revenus du capital et des revenus des travailleurs indépendants. Les transferts monétaires (qui relèvent dans une large mesure d'un système d'assurance) et les impôts ne sont pas fortement progressifs.

Les revenus individuels du travail inégalement répartis reflètent une dispersion des salaires supérieure à la moyenne et un faible taux d'emploi ou un taux élevé de travail à temps partiel. Les impôts et les transferts ne sont pas fortement progressifs.

Dispersion des salaires supérieure à la moyenne accompagnée d'un taux élevé d'emploi à temps partiel. Les transferts monétaires sont ciblés et les impôts sont progressifs.

Forte concentration des revenus du travail, du capital et des travailleurs indépendants. Le taux de pauvreté est élevé.

1. Les groupes de pays sont établis à partir d'une analyse par grappe d'une série de 24 indicateurs de base d'inégalité des revenus, avec des valeurs normalisées et une distance euclidienne brute pour mesurer les différences entre groupes. Le fonctionnement de divers scénarios alternatifs a montré que les deux groupes de droite sont très stables. Les lignes de partage entre les trois groupes de gauche sont moins tranchées.

2. Pour la France et l'Irlande, des données du milieu des années 2000 (et non de la fin des années 2000) ont été utilisées pour l'analyse par grappe.

Source : Hoeller, P. et al. (2012), "Less Income Inequality and More Growth – Are they Compatible? Part 1. Mapping Income Inequality Across the OECD", Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 924.

Autres lectures conseillées

Les principaux documents utilisés pour l'établissement de cette note sont les suivants :

Hoeller, P., I. Joumard, M. Pisu et D. Bloch (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 1. Mapping Income Inequality Across the OECD », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 924.

Joumard, I., M. Pisu et D. Bloch (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 3. Income Redistribution via Taxes and Transfers across OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 926.

OCDE (2012), « Inégalités de revenus du travail – Quelles en sont les causes et comment peuvent-elle être réduites ? », *Note de politique économique n° 8 du Département des Affaires Économiques*.

Autres documents sur le sujet :

Fournier, J-M. et I. Koske (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 7. The Drivers of Labour Earnings Inequality – An Analysis Based on Conditional and Unconditional Quantile Regressions », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 930.

Fredriksen, K. (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 6. The Distribution of Wealth », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 929.

Hoeller, P. (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 4. Top Incomes », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 927.

Kierzenkowski, R. et I. Koske (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 8. The Drivers of Labour Income Inequality – A Review of the Recent Literature », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 931.

Koske, I., J-M. Fournier et I. Wanner (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 2. The Distribution of Labour Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 925.

OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE.

Pisu, M. (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 5. Poverty in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 928.

NOTES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Cette série de Notes de politique économique a été conçue pour mettre à la disposition d'un public plus large certaines des études réalisées par le Département des Affaires économiques.

Les commentaires sur cette Note de politique économique sont les bienvenus et peuvent être adressés à l'OCDE, Département des Affaires économiques, 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France, ou par courriel à isabelle.joumard@oecd.org.